COMMISSION CAVAGE

Club de Loisirs Canin du Lot

JUGES: Colette LE MENY & Christelle NOMINÉ

Clôture des engagements le 30/10/2025

Limité à 80 chiens

Correspondance à retourner à Roger PALLARÈS 2096 chemin de Peyrolis 46000 CAHORS

Nom:	Pré	nom:

Téléphone : Mail :

Frais d'engagement :

Pour les chiens non affiliés : 30 € (à multiplier par le nombre de chiens)
Pour les chiens affiliés : 17 € (à multiplier par le nombre de chiens)

Nombre de chiens $17.00 \in x$ $\in =$

Total frais d'engagement = €

Frais de repas:

Repas Samedi midi $18.00 \in x = \emptyset$

Repas Samedi soir $x.. = \emptyset$

Repas Dimanche midi $x.. = \emptyset$

Total frais de repas = ϵ

Total général = €

A régler à l'ordre de C.L.C.L.